

www.agglo-moulins.fr

# Ensemble

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MOULINS COMMUNAUTÉ

## Médiathèque communautaire : vers une nouvelle jeunesse !

**DOSSIER > 8**

► **MON AGGLO 4**  
Agenda 21

► **VIVRE L'AGGLO 14**  
La Nuit des Étudiants



**ÉDITO** par Pierre-André Périssol

Maire de Moulins, Président de Moulins Communauté

C'est avec plaisir que je vous présente le sixième numéro de votre magazine *Ensemble*, celui qui marque la rentrée après un été qui je l'espère vous aura été doux.

Doux, le nom de notre magazine l'est. En effet, **ENSEMBLE**, voilà un mot magique doté d'une puissance considérable et d'une forte signification. Mais c'est aussi un mot qui peut se révéler rapidement vide de sens si on le réduit seulement à de bonnes intentions.

Et là réside la force de Moulins Communauté, les bonnes intentions, elle en est remplie mais elle la complète avec l'indispensable volonté politique.

Dans un monde globalisé et de plus en plus complexe, nous devons unir nos forces afin de faire vivre notre territoire, améliorer notre vie quotidienne et préparer l'avenir de nos enfants.

Tels sont les buts que l'ensemble des conseillers communautaires se donnent. Le sommaire du magazine consacre ces propos. Vous découvrirez, tout au long de ces pages, quelques-uns des projets que Moulins Communauté met en place pour vous assurer un avenir durable et porteur d'espoir. Que ce soit la réhabilitation de la Médiathèque désormais communautaire, le Pôle d'échange intermodal ou encore les travaux d'assainissement en cours.



**« Ce qui constitue la force de Moulins Communauté c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses et surtout de vouloir encore en faire dans l'avenir. »**

La Communauté d'agglomération met en place des projets structurants, qui améliorent votre quotidien et renforcent l'attractivité de notre territoire.

Pour que nos enfants connaissent un Bourbonnais moderne, actif où règne le mieux vivre ensemble. ■

*Bien cordialement S. Périssol*



4

Pages 4 et 5

## MON AGGLO

- Agenda 21 : état d'avancement p.4
- Deux nouvelles vice-présidentes p.4
- Présentation des familles éco-responsables p.5
- Trois écogestes p.5

## CHIFFRE CLE

70 000

C'est le nombre d'ouvrages contenus dans le fonds patrimonial !

La majorité de ces ouvrages sont à numériser : saluons d'avance le travail de l'ensemble du personnel de la médiathèque qui va s'atteler à cette tâche !

### ENSEMBLE // LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MOULINS COMMUNAUTÉ

Magazine trimestriel de la Communauté d'agglomération de Moulins, Service Communication, 8, place Maréchal de Lattre de Tassigny ■ BP 1625 – 03016 Moulins Cedex ■ Tél. 04 70 48 54 41 / Fax : 04 70 48 54 47 ■ E-mail : l.boissier@agglo-moulins.fr ■ Site Internet : www.agglo-moulins.fr.

Directrice de la publication : Sylvie Tardif ■ Rédacteur en chef : Nicolas Bonnet ■ Rédaction : Loïc Boissier ■ Conception graphique, mise en pages : Scoop Communication ■ Impression : Fabrégue Imprimeur (Saint-Yrieix-la-Perche) ■ Photographies : Moulins Communauté, SICABA (p.6), Basalt Achitecture (p.3,9 et 10), Ligue de Protection des Oiseaux Auvergne (p.18), Jean-Marc Teissonnier (p.21) ■ Distribution : Médiapost (Avermes) ■ Dépôt légal à parution - ISSN 2103-7477, distribution toutes boîtes aux lettres ■ Tirage : 32 000 exemplaires Papier issu de forêts écologiquement gérées.



Pages 8 à 11

## DOSSIER :

- De l'ombre à la lumière p.9
- Présentation architecturale p.9 et 10
- Informatisation et numérisation p.11

8

### Médiathèque communautaire: vers une nouvelle jeunesse

En exclusivité les premiers plans de votre médiathèque.



Page 6

## ENTREPRENDRE DANS L'AGGLO

- SICABA : De la prairie à votre assiette p.6
- Les fonds européens utilisés dans les projets de l'agglo p.7



6

Pages 12 à 17

## VIVRE L'AGGLO

- Que faire de ses D3E ? p.12
- Diagnostics de l'assainissement non collectif p.12
- Passeport Jeunes & passeurs d'image p.13
- La Nuit des étudiants p.14
- La vie étudiante p.15
- Tandem : ça roule ! p.16
- ALEO TEMPO et PRIM p.17

14



Pages 17

## DÉCOUVRIR

18



© Auremar

- Topo-guide p.18
- Comité Louis II de Bourbon p.18
- Portraits croisés : Serge Meunier/Éric Chenal p.19

Pages 20 à 23

## L'AGGLO PRATIQUE

- Tribune p.20
- Retour sur images p.21
- Adresses utiles p.21
- Agenda des manifestations p.22

23





## Agenda 21 : une démarche pleinement participative !

L'Agenda 21 est un programme d'action pour le développement durable, c'est-à-dire une démarche transversale visant à faire émerger des initiatives locales exemplaires face à des enjeux locaux. Il n'a pas vocation à être un catalogue de vœux pieux mais à être un plan d'action construit pour et avec la population. Logique et cohérent puisqu'il vise à améliorer le cadre de vie des habitants par des actions en relation avec leur quotidien.

Dans un premier temps, un diagnostic technique a abouti à une vision du territoire et de la collectivité selon plusieurs approches : environnementale, économique, sociale et culturelle, équilibre territorial et aménagement du territoire, et enfin la gouvernance et la participation citoyenne des administrés.

Afin de donner la parole aux habitants, Moulins Communauté a organisé du 1<sup>er</sup> au 4 juillet un « Forum 21 », à l'espace Villars à Moulins. Celui-ci était destiné à faire participer les habitants à l'élaboration de l'Agenda 21 en recueillant leurs idées, en partageant leur vision du territoire et en échangeant sur des propositions d'actions concrètes.

Ce grand remue-méninges s'appuyait sur un débat public, des ateliers thématiques et la découverte d'expositions.

Près de 200 personnes sont venues apporter leur contribution à ce qui constituera bientôt l'Agenda 21 de Moulins Communauté.

En ce début juillet particulièrement ensoleillé, les participants ont pu se laisser convaincre que le réchauffement climatique n'était pas une fiction !



**Merci donc à tous ceux qui ont fait de ce 1<sup>er</sup> Forum 21 un succès.**

Désormais, il s'agit de faire la synthèse de toutes les propositions faites par les citoyens et de dégager des lignes directrices de travail pour aboutir à des propositions concrètes d'actions. ■



## 2 nouvelles vice-présidentes pour Moulins Communauté

**Lors du conseil communautaire du 25 juin dernier, Dominique Legrand et Cécile de Breuvand ont été élues vice-présidentes de Moulins Communauté.**



### **DOMINIQUE LEGRAND :**

Le 25 juin dernier, Dominique Legrand a été élue vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'habitat en remplacement d'Antoine Levasseur qui devient adjoint au maire de Moulins.

Adjointe à l'Urbanisme et au Cadre de vie de la Ville de Moulins, elle prend ce poste avec à l'esprit que toutes les villes de l'agglomération doivent avancer dans le même sens afin d'optimiser le développement économique de Moulins Communauté.

Ses principaux dossiers sont l'élaboration du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) et du

futur PLH 2 (plan local de l'habitat) qui s'appliquera sur la période 2012-2017.

Mouloise de naissance, elle fut Conseillère principale d'éducation au collège Saint-Benoît. Retraîtée depuis deux ans, femme d'expérience (elle accomplit son 4<sup>e</sup> mandat au sein du Conseil Municipal de Moulins), elle connaît bien notre agglomération !

### **CÉCILE DE BREUVAND :**

Comme sa collègue Dominique Legrand et au cours de la même séance du Conseil communautaire, Cécile de Breuvand a été élue vice-présidente en charge de l'administration générale et des bâtiments communautaires, en remplacement de Hubert Gomot, devenu, entre-temps, adjoint délégué aux sports de la Ville de Moulins. Ancienne adjointe au Maire de Moulins, cette mère de 3 enfants se voit déléguer une fonction,



par nature, transversale. Elle doit, en effet, s'occuper des questions liées au personnel communautaire, représentant aujourd'hui cent agents. Elle a aussi en charge la commande publique. Elle suit également tous les contrats qui lient la Communauté d'Agglomération avec des entreprises et des prestataires de service.

Présidente de la commission d'appel d'offres, elle aura à superviser, avec ses autres collègues directement impliqués, au travers de l'attribution des différents marchés publics, les principales réalisations actuelles ou à venir de Moulins Communauté, notamment, la médiathèque communautaire, le pôle d'échanges intermodal, le parc des expositions, le futur complexe sportif, dit « salle de la raquette »... Au travers de ses différentes fonctions, elle souhaite participer activement et contribuer à la mise en œuvre de ces différents projets et être l'interlocutrice permanente des services communautaires afin de favoriser la bonne administration de la Communauté d'Agglomération. ■



# Suivez les trois familles communautaires éco-responsables

Lors du dernier Forum 21, Moulins Communauté a lancé une opération de sensibilisation auprès de la population. Son principe est simple : suivre les progrès de trois familles habitant l'agglomération moulinoise dans leurs actions quotidiennes en faveur du développement durable.

## QUELLES SONT CES FAMILLES ?

Elles sont au nombre de trois, elles font partie des 221 personnes ayant répondu à notre enquête d'opinion.

- Anne Kosmajac : retraitée, habite Moulins. Elle était Responsable Qualité, une fonction qui l'a sensibilisée aux questions environnementales.

- Mélanie Bidet, étudiante à l'IUT de Moulins, vit seule dans un appartement.
- Sylvie Favrichon, infirmière, vit en maison à Neuilly-le-Réal, avec 3 enfants.

## EN QUOI CONSISTE LA DÉMARCHÉ ?

Moulins Communauté a fourni 11 livrets d'éco-gestes réalisables au travail, en magasin, en balade, en déplacement, dans la salle de bain, dans le jardin... Nos trois familles sélectionnent, parmi ces exemples d'actions, celles qui leur conviennent le mieux en fonction de leurs activités quotidiennes. Leur retour d'expériences, que nous ne manquerons pas de vous narrer, est disponible sur le site [www.agglo-moulins.fr](http://www.agglo-moulins.fr).

Si vous souhaitez recevoir des guides éco-gestes, et révéler vos âmes d'éco-responsables, vous pouvez nous écrire à Moulins Communauté, Service Urbanisme/Habitat, 8 place Maréchal de Lattre de Tassigny, 03000 Moulins ou [contact.agglo@agglo-moulins.fr](mailto:contact.agglo@agglo-moulins.fr). C'est avec plaisir que nous vous les transmettrons. Et faites passer la bonne parole... ■

Retrouvez et suivez ces 3 familles sur notre site internet [www.agglo-moulins.fr](http://www.agglo-moulins.fr).



## Trois exemples d'éco-gestes

- **Laissés dans la nature**, les équipements électriques se dégradent et deviennent potentiellement **dangereux** pour notre **environnement**. C'est pour cela qu'il est important de les apporter **à des points de collecte** où ils seront triés en fonction de leur catégorie. L'ensemble de ces produits **contiennent des métaux et des plastiques** qui deviendront, grâce à votre geste, **des matières premières** pour vos **futurs produits**.

Plus de détails sur les D3E en p. 12 de ce numéro

- **L'entretien** des véhicules peut permettre de **prévenir des surconsommations de carburants**. Les **déplacements** sont un des postes les plus importants en terme de production de gaz à effet de serre. La **voiture** en déplacement urbain est un moyen de transport **fortement polluant**. La sélection sans critère de réflexion énergétique peut **entraîner des différences de**

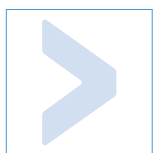
**consommations de carburant importantes**. C'est pour cela qu'il est important de **privilégier les moyens de transport dits doux** (vélo, marche). Le vélo et la marche peuvent permettre de conserver une certaine condition physique. Rapide, non polluant, pas cher et sportif, le vélo a beaucoup de qualités ! Sur des distances inférieures à 6 km, c'est le moyen de transport le plus rapide en ville. Favorisez autant que possible **l'utilisation des transports en commun**. Plus d'infos p. 16 de ce numéro.

- Les déchets dits sauvages sont ceux abandonnés dans la nature. Ils provoquent une **pollution des sols due à leur dégradation** ainsi qu'une **pollution visuelle**. De nombreux feux de forêt sont générés par les gestes irresponsables de personnes qui jettent leurs mégots de cigarette ou leurs restes de verre au sol. En France, **9 feux sur 10** sont en général dus à l'activité humaine.



© Richard Villalon

**Prévoyez un sac plastique** lorsque vous partez en balade dans des espaces verts afin de **centraliser vos déchets** puis **jetez-les dans une poubelle** dès que vous en trouvez une sur votre chemin ou **ramenez-les chez vous**. **Ne jamais jeter de mégots de cigarette en forêt**, Ils peuvent être à l'origine de feux accidentels. **Il en est de même pour le verre** dans les régions où le soleil est très fort. ■



# SICABA : de la prairie à votre assiette !

**Fondée en 1964, la coopérative d'éleveurs SICABA valorise l'élevage du Bourbonnais en offrant au consommateur une traçabilité très simple : de la prairie à votre assiette ! SICABA a obtenu en 1974 le premier Label rouge de viande adulte « Charolais du Bourbonnais ».**

**Si l'abattoir de la société est basé à Bourbon-l'Archambault, l'une de leur boucherie est basée à Moulins, dans le quartier des Champins.**

**Il y a un an, la société a lancé d'importants travaux pour se développer et proposer de nouveaux produits de qualité à sa clientèle.**

**Les ambitions de la SICABA sont à l'image de la demande de viande de qualité : en hausse !!**

## PLUS DE 450 000 EUROS D'INVESTISSEMENT !

L'extension de la boucherie SICABA à Moulins est intimement liée au projet de rénovation du quartier des Champins. Lorsque Moulins Communauté lance le Programme de Rénova-



tion Urbaine (PRU), une autre aire d'implantation de **700 m<sup>2</sup> est proposée aux dirigeants de la société** alors que leur magasin moulinois ne fait que...100 m<sup>2</sup>.

Mais la SICABA, coopérative de 73 salariés et de plus de 300 éleveurs adhérents, n'a jamais craint les grands défis. Au contraire, elle les a toujours suscités. Pour preuve, en 2009, elle n'a pas hésité à investir plus de 700 000 euros dans une ligne d'abattage, devenant ainsi **le plus gros abattoir d'Auvergne** pour cette production (tout en étant multi-espèces).

Pour l'extension du magasin de Moulins, c'est plus de 450 000 euros\* qui sont investis.

## DES PRODUITS NOUVEAUX ET ORIGINAUX

La nouvelle boucherie de Moulins, située aux Champins (centre commercial îlot thonier), c'est plus de 200 m<sup>2</sup> et 14 mètres de vitrines avec trois bouchers professionnels qui offrent de la viande Label rouge et de la viande bio.

Attendant à la boucherie, **un atelier de saucisserie permet la confection des produits toujours à partir de matières premières dites nobles (Label rouge ou bio)**. Cet atelier est un outil précieux qui a permis d'élaborer des produits nouveaux et originaux\*\* tels que des saucisses d'agneaux, de bœuf et de veau, proposés à la vente mais aussi à la restauration collective.

**SICABA a investi 60 000 euros en achat de matériel pour perfectionner cet atelier** qui

devrait ainsi produire de 2 à 3 tonnes de saucisses par semaine.

Sera également construit **un atelier de conditionnement** d'une superficie de 100 m<sup>2</sup>. Ce qui permettra d'ici la fin de l'année de fournir la grande distribution en barquettes bio et en viande Label rouge. Cet atelier nécessitera 150 000 euros d'investissement matériel. Disposer d'une centrale froide est un impératif pour ce genre de structure.

Au total, si on prend en compte les aménagements intérieurs et extérieurs, c'est bien plus de 450 000 euros que SICABA investit sur notre agglomération.

Toutes ces nouvelles installations seront opérationnelles fin d'année 2010. L'équipe de salariés sera étoffée de 2 ou 3 personnes supplémentaires. Le développement de la SICABA marque aussi l'attrait de plus en plus grand des consommateurs pour la filière Bio. L'entreprise a d'ailleurs été accompagnée par l'Agence BIO, agence publique en charge de la promotion et du développement de l'agriculture biologique.

Et si cet article vous a donné faim, bon appétit ! ■

\* Avec des subventions du Conseil général de l'Allier, du Conseil régional d'Auvergne et de fonds européens.

\*\* En lien avec l'ADIV de Clermont-Ferrand (Association pour le Développement de l'Institut de la Viande).





# L'Union Européenne : si loin, si proche

**Parler d'Europe dans un magazine c'est prendre le risque que les lecteurs tournent la page tant cela leur paraît à la fois compliqué et loin de leurs préoccupations quotidiennes.**

**P**ourtant l'Union Européenne investit tout près de chez vous dans des projets structurels et des infrastructures que vous utilisez tous les jours. L'Europe a un impact important au niveau de notre territoire.

Moulins Communauté reçoit des subventions de l'Europe via deux programmes : **Le FEDER** et **LEADER**. À ce moment-là, vous vous dites que l'Europe c'est décidément très loin et compliqué. Petites explications.

## ZOOM SUR LE FEDER

Le FEDER, Fonds Européen de Développement Régional, est un fonds structurel, outil financier, instrument de la politique structurelle européenne.

Les fonds structurels doivent permettre de consolider la cohésion économique et sociale des territoires de l'Union Européenne sur le long terme. Ceci par la mise en œuvre d'actions collectives et concertées, de renforcer la cohésion sociale et spatiale de la région, d'appuyer l'attractivité des territoires.

Le FEDER intervient pour soutenir **l'investissement** permettant **la création ou le maintien d'emplois durables** dans les secteurs de l'économie, des transports, de l'agriculture, de la recherche et du développement technologique, de l'environnement, de l'éducation, du développement touristique et culturel.

## GRÂCE À LEADER, MOULINS COMMUNAUTÉ PREND LE LEADERSHIP !

L'autre grand programme européen qui apporte nombres de subvention aux projets de Moulins Communauté est le **programme LEADER** (liaison entre actions de développement de l'économie rurale).

LEADER est un programme européen destiné à soutenir des territoires ruraux qui initient

des stratégies innovantes de développement local.

Les thématiques peuvent en être variées : tourisme, économie, ressources naturelles...

Le territoire, bénéficiaire du concours financier du programme Leader, est responsable par la suite de la mise en œuvre de la stratégie de développement. Les aides mobilisées à travers Leader viennent soutenir des porteurs de projets publics, associatifs ou privés.

C'est le territoire de projet Sologne et Bocage Bourbonnais qui gère les fonds LEADER pour Moulins Communauté.

**Les aides européennes, cela se passe à côté de chez vous !**

Ce qui vient d'être exposé peut vous paraître compliqué mais ces deux programmes se traduisent par des projets très concrets de notre territoire.

## TADÉAL, UN PROJET FINANCÉ À PRÈS DE 50 % PAR LEADER



crivent dans une **dynamique d'amélioration des services à la personne**.

TADéal, qui offre une solution de transport ponctuelle pour les usagers n'ayant pas de moyens de transport, correspond totalement aux objectifs fixés par ce programme européen.

**C'est ainsi près de 50 % du financement de ce projet qui est pris en compte par l'UE.**

La prochaine fois que vous utiliserez ce service de transport, pensez que vous vous déplacez grâce à Bruxelles ! Si loin et si proche à la fois !



## L'OVIVE, EN VIE (EN PARTIE) GRÂCE AU FEDER

Le centre aqualudique est l'une des infrastructures communautaires les plus importantes et les plus fréquentées de Moulins Communauté.

Et bien sachez que lorsque vous nagez dans le bleu de l'Ovive, le bleu du drapeau européen n'est pas très loin.

C'est effectivement plus de 60 000 € qui ont été investis par l'UE via le FEDER. Le centre aqualudique répond aux exigences de l'UE, il s'agit d'une structure qui participe au développement économique et touristique de l'agglomération.

C'est aussi un espace respectueux de l'environnement grâce à l'utilisation de la géothermie, une chaleur naturelle. Compte tenu du formidable potentiel énergétique que représente la proximité de la rivière Allier, un procédé de traitement de l'eau, de l'air et de chauffage du centre aqualudique à partir des ressources géothermiques du sous-sol, a été retenu.

L'installation de la thermo-frigopompe, en lieu et place d'une chaudière à gaz classique au centre aqualudique l'Ovive, a permis, en 2008, d'éviter le rejet de 70 tonnes de CO<sub>2</sub> par mois, soit environ le rejet en CO<sub>2</sub> de 3 330 voitures.

Si l'UE peut vous paraître lointaine, elle est bien souvent garante du développement économique de notre agglomération. Et c'est bien souvent grâce à elle que des projets communautaires sont nés sous une bonne étoile... ou plutôt 12 étoiles ! ■



# Médiathèque communautaire : vers une nouvelle jeunesse !



*Le 31 décembre prochain, la médiathèque communautaire située place Maréchal de Lattre de Tassigny fermera ses portes pour s'offrir une cure de jouvence. Moulins Communauté la rouvrira début 2013, sur un lieu plus moderne, entièrement informatisé, doté d'une circulation plus fluide, d'un accueil lumineux et d'espaces de travail et de détente conviviaux et confortables. Une véritable révolution ! Pour la première fois, nous allons vous montrer à quoi ressemblera votre médiathèque. Suivez le guide.*

## PETIT HISTORIQUE :

La bibliothèque de Moulins a été créée en 1832 au sein de l'Hôtel de Ville de Moulins, dans l'actuelle salle du Conseil municipal. En 1970 a été adopté un projet ambitieux de construction d'une bibliothèque moderne, qui a ouvert ses portes en 1976. Le public a alors découvert le principe du libre-accès aux collections, encore rare en France à cette époque-là. La bibliothèque de Moulins a ainsi été, il y a trente ans, l'une des figures de proue de la modernité. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la médiathèque municipale de Moulins est devenue médiathèque communautaire.

## ■ CHIFFRE CLÉ

### 7 millions d'euros

C'est le prix de la rénovation de la médiathèque. Cela en fait un des projets majeurs de Moulins Communauté. La médiathèque étant l'une des 54 bibliothèques territoriales classées de France, le ministère de la Culture porte une attention particulière à sa rénovation. Moulins Communauté prend en charge 25 % du coût total du projet. Les 75 % autres sont supportés par nos partenaires : l'État, la DRAC Auvergne, la Bibliothèque de France, la Région Auvergne, le Département de l'Allier et la Ville de Moulins.

## > De l'ombre à la lumière !

**L'**une des grandes spécificités de notre médiathèque est son classement depuis 1965. Seules 54 bibliothèques en France bénéficient de ce statut, justifié par l'ampleur et la richesse de ses collections issues des confiscations révolutionnaires et appartenant à l'État. On évoque souvent la Bible de Souvigny, chef-d'œuvre absolu de l'enluminure médiévale, mais le fonds ancien comprend bien d'autres pièces exceptionnelles. **Le fonds patrimonial de la médiathèque représente près de 30 000 ouvrages !** Cette classification impose des obligations à la médiathèque : l'une d'entre elles, dans le cadre de sa rénovation, est la numérisation des pièces les plus importantes de ce fonds. Un travail gigantesque digne d'un moine copiste !

Pour une collectivité, une médiathèque n'est pas un bâtiment comme un autre. Lieu de vie culturelle, il est un lieu privilégié pour l'ouverture vers le monde et donc vers les autres. Une médiathèque est le seul service public culturel d'accès libre à tous, sans contrôle, où chacun peut anonymement entrer, s'asseoir, lire les journaux et les livres en libre accès, demander des renseignements... d'où la préoccupation d'en faire un lieu confortable, avec une architecture intérieure et un mobilier adaptés.

**Médiathèque classée par l'État, elle constitue un élément important pour nous rappeler que nous sommes une communauté au lien fort et puissant.** Favoriser la circulation des publics et des documents se décline en autant de voies que la médiathèque communautaire explore au quotidien.



Mais force est de constater que si, au moment de son inauguration en 1976, la bibliothèque a été un modèle de modernité, elle a désormais besoin de se rénover pour offrir un meilleur service à ses usagers.

**Les travaux qui vont commencer dès 2011 ont vocation à rendre à cet édifice une nouvelle splendeur.**

L'un des reproches qui est le plus fréquemment adressé à la médiathèque est le caractère fort sombre de son accueil. La nouvelle architecture s'est donnée pour objectif de faire entrer la lumière naturelle.

**La ligne directrice de la nouvelle médiathèque reposera sur une gestion optimale de la lumière et la recherche d'une identité visuelle forte et élégante !**

Une médiathèque qui aura même à son sommet « un dôme doré » celui de la salle de consultation dite d'étude du fonds patrimonial. Non loin de là, une terrasse végétalisée pour profiter des rayons du soleil, en se détendant... de préférence avec un livre à la main ! Mais seront aussi acceptés les usagers avec PC portable et iPad et même acceptés les non-lecteurs ! ■

Qui dit fermeture de la médiathèque, ne veut pas dire manque d'imagination du personnel pour égayer les fêtes de fin d'année des enfants.

■ **Dès le mois d'octobre, les enfants pourront écouter l'histoire de « L'Ours qui lit » d'Eric Pintus**

• Pour les enfants de + de 4 ans à 16 h 30  
Mercredi 13 octobre 2010

Mardi 17 octobre 2010

• Pour les - de 4 ans à 16 h 30

Samedi 20 novembre 2010

Samedi 20 novembre 2010

Animations gratuites.

Nombre de places limité.

Réservations souhaitées sur place ou par téléphone au 04 43 51 00 00

■ **Les Histoires préférées de Michka**

Lectures à voix haute suivies d'un goûter de Noël

Samedi 18 décembre 2010 à 15 h.

À partir de 4 ans.

Animations gratuites.

Nombre de places limité.

Réservations souhaitées (indispensables pour Michka) sur place ou par téléphone au 04 43 51 00 00

## > Un espace moins cloisonné pour une circulation plus fluide

**L**a philosophie du projet est d'ouvrir les espaces avec une circulation aisée, agréable pour tous, dans laquelle chacun pourra d'emblée trouver un endroit où il se sentira bien : lecture de presse, utilisation d'ordinateurs, recherche et consultation de livres, CD ou DVD pour les loisirs ou l'étude, séjours solitaires ou à plusieurs, au calme

ou dans l'animation, dans l'autonomie complète ou, avec l'attention personnalisée des bibliothécaires.

À l'entrée du bâtiment, le public sera face à un bloc central avec notamment **des automates de prêt qui permettront à l'usager d'être plus autonome.** Des points d'informations seront disposés à plusieurs endroits de

la médiathèque, facilitant la rencontre du public et des agents qui accompagneront l'usager dans son utilisation des nouveaux outils et ses recherches dans les collections. C'est autour de ce bloc central que s'opérera la circulation du public au rez-de-chaussée. ■

## Une signalisation pour mieux vous orienter !

Le manque de lisibilité à l'intérieur de la médiathèque actuelle est un reproche récurrent fait par le public. Basalt architecture, en charge du projet, l'a pris en compte en valorisant l'existence du fonds patrimonial dès l'entrée du bâtiment, avec des vitrines et un écran de présentation.

Une salle permettra de proposer des expositions en lien avec l'activité de la médiathèque. Mitoyenne, **une deuxième salle d'animation pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes aura la particularité d'être dotée d'un système d'ouverture de cloison qui permettra de fonctionner indépendamment des horaires d'ouverture de la médiathèque.**

Dès l'entrée également, le public pourra découvrir des espaces confortables : **la salle presse/actualité** qui, comme son nom l'indique, aura pour vocation de proposer des journaux, des magazines. Vous pourrez les consulter dans une ambiance détendue. À proximité, **la salle dite détente/BD**, dans laquelle vous aurez l'occasion de vous plonger dans les aventures de bulles et de planches de vos héros préférés.

La bande dessinée est le symbole le plus marquant de la fin d'une délimitation stricte entre littérature pour la jeunesse et celle pour les adultes. Aussi, la médiathèque prend en compte cette évolution en cessant la distinction entre les sections enfants et adultes : le rez-de-chaussée sera consacré à la fiction (BD, romans, albums...) et le 1<sup>er</sup> étage à la vidéo, à la musique et aux documentaires. Les collections seront organisées en pôles thématiques, au sein desquels les livres dits pour enfants, adolescents et adultes seront rapprochés.

### UN LIEU OUVERT AUX ENFANTS !

Un espace « petite enfance » sera cependant conservé, adapté aux usages et aux besoins du très jeune public et de ses accompagnateurs : mobilier chaleureux et ludique, salle d'animation, sanitaires (avec table à langer !)... formeront un îlot accueillant, propice à la rencontre avec les livres.

**La rénovation de la médiathèque, c'est changement à tous les étages**

Le 1<sup>er</sup> étage va connaître aussi sa révolution ! Ainsi sera conçue **une salle de formation et de travail équipée d'ordinateurs portables.** Ceci



permettra d'adapter la salle à des utilisations diverses. Si les ordinateurs ne sont pas indispensables pour la formation, on les range et la salle gagne en espace ! Ainsi, en dehors des séances de formation ou de réunions, la salle devient un espace de travail au calme, ouvert au public. Cela définit ce que sera la nouvelle médiathèque : **adaptable aux besoins des publics la fréquentant.**

C'est au 1<sup>er</sup> étage que se trouvera **la salle de consultation des fonds patrimoniaux** déjà évoquée. Visible de l'extérieur, son toit doré symbolisera les trésors que les spécialistes pourront étudier désormais en toute quiétude. **Une nouvelle politique d'animation se donnera pour objectif de faire mieux connaître les collections à tous.**

À cet étage, se trouvera **l'espace image et son attendu par tant d'utilisateurs qui marquera donc l'arrivée du DVD à la médiathèque !**

Cet étage autorisera un accès à la très belle terrasse de la médiathèque qui n'était jusqu'à pas valorisée. **Avec les travaux, cette terrasse sera désormais végétalisée....**

Il n'y aura plus de salle informatique stricto

sensu mais les postes informatiques (avec accès à l'internet et à divers logiciels) seront disséminés dans l'ensemble de la médiathèque, avec un personnel compétent à proximité pour vous aider en cas de difficulté.

**Ces changements architecturaux sont liés aux projets culturels de la médiathèque communautaire.**

Cette rénovation s'accompagne en effet d'une vraie réflexion sur les actions culturelles à mener en direction des publics. **Tous les changements apportés permettront d'offrir à la consultation et au prêt des documents récents mais aussi de faire en sorte que la médiathèque devienne un lieu culturel vivant et intergénérationnel, chaleureux et accessible, dans lequel chacun puisse trouver sa place.**

Au centre de ces changements architecturaux, l'essentiel restera intact, à savoir la compétence et le sérieux des personnels et leur envie de vous transmettre leur passion pour le livre, la création audiovisuelle, de vous accueillir et de vous aider dans toutes vos recherches. **Faire que ce nouvel édifice ne soit pas une coquille vide mais un coffre à trésors ! ■**

# ➤ Informatisation et numérisation : un travail de moine copiste !

La médiathèque communautaire est l'indiscutable acteur central de la lecture publique de l'agglomération. À ce titre, il était indispensable d'informatiser le catalogue de la médiathèque. Il faut bien reconnaître que le système de fiches tel qu'il existe actuellement pour localiser l'ouvrage que l'on recherche est légèrement obsolète !

À l'ouverture de la nouvelle médiathèque, vous

**pourrez trouver les références de votre livre, revue, CD ou DVD via les ordinateurs placés dans l'ensemble du bâtiment, mais aussi à distance, sur internet. Vous pourrez utiliser des mots-clés et voir la notice (titre, auteur, résumé de l'histoire...), faire des commentaires, des réservations...**

Mais pour cela il faut faire l'inventaire des documents, les enregistrer. **Il s'agit d'un travail considérable puisque la Médiathèque compte plus de 70 000 ouvrages (sans compter le fonds patrimonial !)**. Un travail gigantesque donc, qui requiert une méthodologie précise. Le coût de la rénovation comprend bien évidemment la mise en place du système d'information, l'organisation du prêt-retour, le mode de communication des documents en magasin...

## LA BIBLE DE SOUVIGNY SUR INTERNET !

L'une des grandes fiertés légitimes des Bourbonnais, c'est de posséder l'une des 54 bibliothèques classées en France. Pour ceux qui ont pu visiter les trois magasins dans lesquels sont conservés les 70 000 ouvrages du fonds patrimonial, le choc est grand.

Quel plaisir de voir défiler devant ses yeux l'histoire de son pays et de sa région. La vision des « Quatre premiers livres des navigations et pérégrinations » de Nicolas de Nicolay, Moulinois et géographe du roi, est



somptueuse : la qualité des illustrations est impressionnante. Pour un ouvrage parvenu jusqu'à nous dans un magnifique état de conservation alors qu'il date de... 1567 !!

La pierre angulaire du fonds est bien évidemment **la Bible de Souvigny, connue dans le monde entier, ce manuscrit enluminé écrit sur parchemin à la fin du XII<sup>e</sup> siècle est un ouvrage majeur... bientôt accessible sur Internet !**

Le ministère de la Culture et Moulins Communauté, dans un souci de faire partager ces œuvres majeures au plus grand public, et à l'heure de Gallica et Google, ont souhaité numériser l'ensemble des manuscrits de cette collection unique. **Ainsi dès 2011, de chez vous vous pourrez admirer sur notre site Internet quelques trésors cachés du fonds patrimonial.**

C'est votre patrimoine que Moulins Communauté vous donnera l'occasion d'admirer. D'autant plus que la médiathèque compte aussi un fonds que l'on nomme bourbonnais (où l'on conserve tout ce qui a trait à notre région). Mais le fond patrimonial est si riche qu'il faudrait des pages et des pages pour le décrire.

C'est dire aussi le travail considérable qui attend le personnel de la médiathèque dont nous saluons le travail de minutie et de rigueur digne... de moines copistes !!

Tout au long de ces deux années qui nous séparent de l'ouverture, nous vous donnerons régulièrement à travers votre magazine et notre site Internet des nouvelles sur l'avancement des travaux. Vous découvrirez progressivement le nouveau visage du bâtiment, à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que des collections et les nouveaux services que l'équipe de la médiathèque préparera pour vous au fil de ces deux années. ■

## ■ Fermeture de la médiathèque pendant deux ans !

La médiathèque restera donc fermée pendant deux ans, de janvier 2011 à début 2013. Cela semble long mais correspond à l'ambition architecturale du projet, au travail d'informatisation des œuvres et du bâtiment ainsi que l'obligation de numérisation des documents du fonds patrimonial (cf : article ci-joint).

Néanmoins, vous ne serez pas privé de lecture pendant ce temps ! Il vous sera demandé de vous diriger vers vos bibliothèques municipales et points de lecture respectifs de l'agglomération. L'ensemble des bibliothèques des villes composant Moulins Communauté compte plus de 30 000 ouvrages ! De quoi abreuver votre soif de connaissance ou d'évasion.

Pour les communes qui bénéficient des services de la Médiathèque départementale de l'Allier (M.D.A), celle-ci augmentera ses dépôts si le besoin s'en fait sentir.

Enfin, la médiathèque communautaire, pour aider ses « consœurs » à pallier son absence pendant ces deux ans, permettra, via son site internet, l'accès aux catalogues de l'ensemble des bibliothèques ou points de lecture de Moulins Communauté. Cette innovation, impulsée et financée par Moulins Communauté, constitue l'outil indispensable d'une offre de services pour toute l'agglomération.



# Un diagnostic gratuit pour voir où ça tique !

*Plus de 5 millions d'installations d'assainissement non collectif (ANC) – épandage, fosse toutes eaux... – sont utilisées en France. Près de 13 millions de Français, principalement en milieu rural, habitent en effet en dehors d'une zone de raccordement à l'assainissement collectif et ont recours à l'assainissement autonome pour traiter leurs eaux usées domestiques.*

**A**u sein de Moulins Communauté, de nombreuses familles sont concernées par cette question. Du fait de leur lieu d'habitation, elles doivent utiliser que l'on appelle l'assainissement autonome. Mal conçues ou mal entretenues, ces installations peuvent engendrer de graves nuisances environnementales et des risques sanitaires. Aussi Moulins Communauté lance dès octobre un diagnostic des installations d'assainissement non collectif.

## UN SERVICE DE CONSEIL ENTièrement GRATUIT

Depuis la rentrée 2010, Moulins Communauté a lancé un diagnostic des installations ANC. Cette étude se décline en plusieurs phases jusqu'en 2012. Au total, ce sont près

de 4 000 foyers qui sont concernés. L'objet de cette étude vise à évaluer quantitativement et qualitativement l'ensemble des installations ANC de la zone d'étude afin de générer une base de données et ainsi de répondre aux obligations imposées par le législateur.

### Les premières communes concernées par l'étude seront : Aubigny, Aurouër, Bagneux, Bessay sur Allier, Besson, Bressolles, Trévol

Si le législateur impose un tel contrôle aux collectivités territoriales en charge de ce domaine, il laisse à ces dernières le choix de faire payer ou non cette vérification aux usagers. Ainsi dans certaines collectivités, ce contrôle a été facturé parfois plus de 100 euros !

**Moulins Communauté a décidé de vous rendre ce service entièrement gratuit.**

## DES CONSEILS DÉLIVRÉS PAR DES PROFESSIONNELLS

IMPACT CONSEIL, le bureau d'études choisi pour réaliser cette prestation, adressera un courrier au nom de Moulins Communauté à tous les foyers concernés au minimum 15 jours avant le diagnostic. Un rendez-vous sera ensuite fixé par téléphone selon les disponibilités de chacun. La visite de l'installation ne prendra pas plus d'une heure. Exécutée par des professionnels, elle sera l'occasion de faire un bilan de fonctionnement du système et de délivrer des conseils d'entretien. Une telle étude a déjà été lancée sur les communes de **Chapeau, Chézy, Gouise et Neuvy**. Avec un excellent accueil de la part des populations. Nous espérons qu'il en sera de même concernant les nouvelles communes « diagnostiquées » ! ■



# Que faire de ses D3E ?

*D3E ou DEEE est l'appellation utilisée pour nommer les déchets d'équipements électriques et électroniques. On estime que chaque Français produit chaque année 14 kg de déchets ménagers de ce type (réfrigérateurs, lave-vaisselle, ordinateurs, fours, téléphones). En constante augmentation, la production de D3E progresse trois fois plus vite que les déchets ménagers et devrait doubler d'ici 2015 ! Très diversifiés, ces équipements ont sur l'environnement un impact négatif tout au long de leur durée de vie (fabrication, utilisation...) mais aussi en fin de vie.*

## ET SI LES PRODUITS ÉLECTRIQUES AVAIENT DEUX VIES ?

Aujourd'hui, il est possible de valoriser les appareils électriques. Les matières premières récupérées vont servir à la fabrication de nouveaux appareils (rasoirs, radios, baladeurs...) et peuvent aussi être remis à neuf avant d'être réintégrés dans le circuit de consommation. Cette filière crée des emplois et permet de

faire travailler des organisations de l'économie sociale et solidaire.

## L'ÉCO-CONTRIBUTION, UN OUTIL AU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Il s'agit d'une contribution qui correspond au coût de recyclage des appareils électriques. **Affichée visiblement** sur les prix des nouveaux produits électroniques en magasin, elle sert à

## ■ Un D3E ou DEEE, kékako ?

C'est le déchet d'un équipement fonctionnant grâce à des courants électriques ou à des champs électromagnétiques, c'est-à-dire tous les équipements fonctionnant avec une prise électrique (branché sur secteur), une pile ou un accumulateur (rechargeable).

**financer la collecte, le transport et le traitement** des appareils en fin de vie (dépollution manuelle puis valorisation). C'est aussi le geste du consommateur responsable qui peut rapporter ses vieux appareils électriques ou électroniques à un point de collecte. Au moment de l'achat d'un nouvel équipement, le consommateur peut **confier son vieil appareil au distributeur** ou l'apporter sur une déchetterie participant à la filière. ■

Renseignements  
SICTOM NORD ALLIER  
RD 779 - Lieudit « Prends y Garde » -  
03230 CHEZY - 04 70 46 77 19  
[www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr)



## Passeport Jeunes : embarquement imminent

*Durant les vacances de Noël, Moulins Communauté reconduit son opération Passeport Jeunes. Cette action a pour objectif de permettre une accessibilité la plus large possible à des activités de loisirs pour les jeunes de 10 à 20 ans.*



### 10 EUROS POUR 1 STAGE ET 3 BONUS !

Deux fois dans l'année, pour les vacances de Pâques et de Noël, Moulins Communauté, en partenariat avec l'association GE2A\*, propose **aux jeunes de 10 à 20 ans** une vingtaine d'ateliers sportifs ou culturels. En avril dernier, les jeunes de l'agglomération ont pu profiter notamment d'ateliers de mécanique moto, billard, relooking, initiation vidéo ou encore canoë. Le but étant de **découvrir de nouvelles activités**, nous ne pouvons que conseiller aux jeunes d'être ouvert à la nouveauté. (Pour les bilingues : d'être aware !)

Les stages, encadrés par des professionnels, se déroulent en moyenne sur 4 demi-journées, les après-midi. Le nombre de places va

rie selon les sessions mais c'est en moyenne plus de 400 passeports qui sont vendus chaque année. Cela reflète la qualité des activités offertes.

Le prix est de 10 euros seulement. Ce tarif est le même depuis le lancement de ce projet. Il s'agit d'une volonté forte de l'ensemble des élus communautaires afin que le frein financier ne soit pas un obstacle à l'obtention de ce passeport. Pour ce prix, les jeunes ont même droit à trois bonus (une place de cinéma, une entrée au bowling et au centre aqualudique).

### 10 EUROS TRANSPORT COMPRIS !

Les stages se déroulent sur tout le territoire de l'agglomération. Mais comment faire si on n'a

pas de moyen de locomotion ? Pas de souci, les déplacements sont pris en compte. Pour les jeunes résidant sur une commune desservie par le transport urbain, il suffit de faire une demande de titre de transport. Pour les jeunes des communes non desservies par le réseau Aléo, des transports spécifiques sont mis à leur disposition. **Ces deux dispositifs sont gratuits** et leur demande se fait à l'inscription. Pour plus de renseignements sur les dates d'inscriptions et les activités de l'édition de Noël, vous pouvez contacter le service Politique de la Ville de Moulins Communauté au 04 70 48 54 43 ou vous rendre sur le site [www.agglo-moulins.fr](http://www.agglo-moulins.fr) ■

\* Groupement d'Employeurs Associatifs d'Auvergne.



## MAGMA : une exclusivité brûlante !

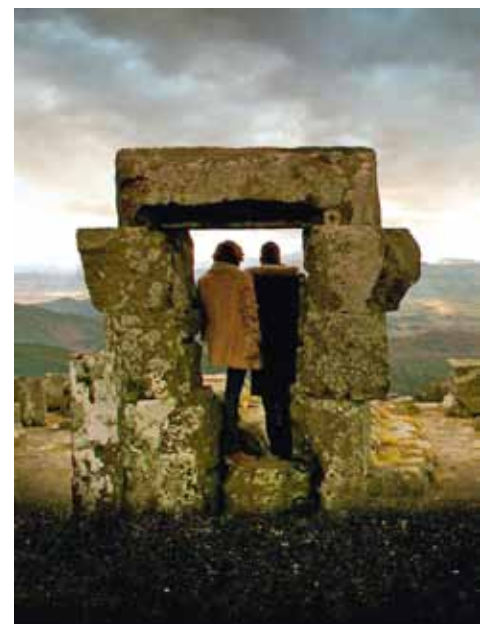
*Le 4 novembre prochain à 20 h 30, au cinéma Les Mariniers, vous pourrez découvrir un film en exclusivité, deux semaines avant sa sortie nationale, en présence du réalisateur.*

**C**e film, c'est « Magma » de Pierre Vinour. Et il risque de vous embraser d'une émotion rare ! Le jeu de mot peut paraître facile mais il est surtout terriblement juste tant ce film troublant aborde la fiction avec une approche très sensorielle et sensuelle, et provoque chez le spectateur des sensations physiques rares.

L'histoire se déroule en Auvergne ; le héros, lors d'un colloque, fait une rencontre inatten-

due avec sa voisine de chambre. Le jour où les amants décident de tout quitter pour vivre leur passion, la jeune femme disparaît. Paul est suspecté...

Ce film est présenté dans le cadre de « Passeurs d'images ». Projet initié par Moulins Communauté qui organise cette séance supplémentaire avec l'aide de l'association clermontoise « Sauve qui peut le court métrage » et Ciné-bocage. Bonne séance... ■





# Nuit des étudiants 2010 : The party to be !

Le 22 octobre prochain, Moulins Communauté et les étudiants de l'IUT organisent leur traditionnelle Nuit des Étudiants. Traditionnelle car elle a lieu chaque année et que l'on y retrouve toujours la même convivialité mais la Nuit 2010 réservera son lot de surprise avec une ambiance musicale renouvelée.

La soirée aura lieu au Parc des Expositions de Moulins Communauté à Avermes, l'entrée est à 3 euros pour les étudiants et 5 pour les autres. Les portes de la fête s'ouvrent au plus de 16 ans sans limite d'âge.

Et si, comme l'annonce fièrement notre communication, l'agglomération moulinoise est, pour étudier, *the place to be*, pour prendre du fun, la Nuit des Étudiants sera *the party to be !!!*.

## DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Et cette année il est encore particulièrement alléchant :

Dés 22 h, le parc des expositions d'Avermes vous accueillera pour cette 6<sup>e</sup> Nuit des étudiants, avec des animations surprises. À 23 h, c'est **GWAD** qui permettra aux étudiants de s'exprimer corporellement dans une am-



© Christian Nitou

biance urban jungle. Ce chanteur riomois de rap/hip hop au flow puissant, a, sur scène, le charisme et le talent nécessaires pour vous enchanter et vous faire chanter ces textes empreints d'un réalisme féroce.

GWAD a remporté le **tremplin musical AUTOK-TONE** qui a eu lieu à Moulins le 21 mai dernier. Le jury était composé de professionnels de la musique et d'étudiants de l'I.U.T. Leur choix avait été amplement ratifié par le public.

À 00 h 45, arrivée de **PULPALICIOUS** ! Ces quatre djs, adeptes du turntablism et de scratch, puisent dans leur culture soul, funk, hip-hop, jazz. Ils composent, arrangent et jouent leur propre musique sur scène. Résultat de ce mix, un vrai séisme de décibels électro, **idéal pour faire bouger son corps dans tous les sens sur le dance floor !**

## DES NAVETTES À VOTRE DISPOSITION

Moulins Communauté aime que les jeunes s'amuse, mais souhaite qu'ils le fassent en toute sécurité. Comme chaque année, l'opération SAM : « Celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas ! » sera reconduite et des navettes Aléo circuleront gratuitement, sur Moulins et Yzeure, pour permettre aux jeunes de venir et de repartir de la party en toute quiétude.

**Vous étiez plus de 2 000 l'an dernier, nous espérons que vous serez aussi mobilisés en 2010. Alors le 22 octobre prochain, tout le monde ready for the party !**

Toutes les informations disponibles sur [www.agglo-moulins.fr](http://www.agglo-moulins.fr).



## Brève rencontre :

*Ensemble a rencontré une étudiante moulinoise, Majda, 21 ans, étudiante en 2<sup>e</sup> année à l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale d'Auvergne (IRFSSA).*

**M**ajda : *J'ai 21 ans, je viens de Limoges et je suis venue à Moulins car l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale d'Auvergne avait très bonne réputation. N'ayant pas les bonnes adresses, j'ai mis un peu de temps à trouver mon logement. Je me*

*suis bien intégrée à Moulins, j'ai trouvé qu'il y avait finalement pour les jeunes beaucoup d'activités à faire dans l'agglomération. C'est un territoire agréable pour étudier. Vous m'apprenez qu'il y a une Nuit des étudiants, le programme a l'air intéressant, je crois que je vais y aller... ■*



# Vie étudiante : Moulins, the place to be !

*Moulins Communauté participe activement au développement de la vie étudiante dans le cadre de sa compétence « Enseignement supérieur ». Logements, transport, loisirs... c'est quelquefois un vrai périple d'être étudiant ! En cette période de rentrée scolaire, quelques tuyaux pour pouvoir s'envoler vers les sommets de la réussite.*

## SE DÉPLACER DANS L'AGGLO :

**Q**uand on est étudiant, on a envie de bouger. Moulins Communauté travaille, chaque jour, à faire d'Aléo un réseau de transport dynamique et qui s'adapte au rythme de tous. Pour trouver une ligne, connaître les horaires, le prix des titres Aléo : [www.busaleo.fr](http://www.busaleo.fr). Une rubrique actualité vous permet d'être constamment informés des nouveautés et modifications sur le réseau....

Moulins Communauté souhaite offrir aux étudiants une gamme de titres favorisant l'usage des différents modes de transport en commun. La mise en place d'une tarification combinée TANDEM regroupant à la fois un abonnement Aléo et un abonnement TER, afin de pouvoir emprunter successivement le train et les bus au départ et/ou à l'arrivée de l'agglomération, sur la ligne Clermont-Ferrand/Moulins. Plus d'infos en page 16 de ce numéro.

Pour des trajets plus longs... Depuis la gare SNCF, de nombreuses destinations sont desservies : Clermont-Ferrand, Lyon, Paris, Vichy, Nevers et Paray le Monial (<http://www.voyages-sncf.com/>). La gare routière permet également aux étudiants de profiter de tarifs avantageux vers plusieurs destinations, comme Montluçon par ex. : <http://transports.allier.fr/>. ■

## SE LOGER DANS L'AGGLO

**C**'est souvent le grand casse-tête des étudiants. Ensemble vous donne les bonnes adresses pour se loger et il y en aura pour tout le monde !!

**ALEAM - Résidence étudiante « L'Étoile » - 25, cours de Bercy, 03000 Moulins.** Cet ensemble comprend 36 logements meublés : 26 studios de 17 m<sup>2</sup> et 10 studios de 30 m<sup>2</sup>. Pour plus d'informations : SESAME - Service Jeunesse / Tél. 04 70 48 51 40

**Résidence @nima : avenue du Professeur Sorrel 03000 Moulins.** Des formules d'hébergement adaptées pour les jeunes de 18 à 26 ans. Quatre-vingt-dix chambres indivi-

duelles meublées et équipées. Vingt studios meublés destinés notamment à accueillir en priorité les couples désirant rapidement se doter du minimum de mobilier afin d'accéder à un logement autonome.

Pour plus d'informations : Viltais. Tél. 04 70 48 26 48 ou [www.viltais.net/](http://www.viltais.net/)

**Moulins Habitat : 29, rue de la Fraternité, 03000 Moulins,**

Une offre très diversifiée de logements répondant aux attentes d'une large clientèle. Sans frais de dossier.

Pour plus d'information : 04 70 48 16 28 ou [www.moulinshabitat.fr](http://www.moulinshabitat.fr)

**D'autres logements ?** Pour contacter les agences immobilières de l'agglomération et trouver le logement que vous recherchez : [www.ville-moulins.fr/logement.html](http://www.ville-moulins.fr/logement.html)

Quand on est étudiant, on a souvent les poches vides, c'est pour les remplir (un peu !) que des aides sont mises à leur disposition : les aides au logement de la Caisse d'Allocations Familiales (A.P.L ; A.L, A.L.S). Tous les renseignements sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou encore LOCA-PASS, une aide destinée aux étudiants boursiers pour faciliter l'accès des jeunes ou leur maintien dans un logement locatif : <http://www.aidologement.com/1-logement/locapass-caution-la-garantie-locative.asp> ■

## SORTIR DANS L'AGGLO

**É**tudier c'est bien, mais il est quelquefois sage aussi de s'aérer les méninges... La Nuit des étudiants du 22 octobre est déjà notée dans les agendas (cf. page précédente), mais que faire les autres jours (et nuits).

De nombreuses manifestations culturelles sont mises en place tout au long de l'année au sein de la Communauté d'agglomération. Pro-

fitez notamment des saisons culturelles des trois villes d'Auvergne, de Moulins et d'Yzeure (toutes les infos sur leur site respectif) ou encore visitez l'un des nombreux musées de l'agglo.

Tous les renseignements sur [www.moulins-tourisme.com](http://www.moulins-tourisme.com)

Tous à l'eau ! Le centre aquatique de Moulins

Communauté l'Olive vous attend pour garder la forme et vous détendre. Profitez des quatre bassins mais aussi du sauna, du hammam et du jacuzzi pour vous relaxer après une dure journée de cours ! [www.agglo-moulins.fr](http://www.agglo-moulins.fr) ■

Plus d'infos sur les formations et la vie étudiante sur [www.agglo-moulins.fr](http://www.agglo-moulins.fr).



## TANDEM, ça roule !

*Dans le dernier numéro de votre magazine, nous vous exposons le projet Tandem qui tendait à la mise en place d'une tarification combinée regroupant à la fois un abonnement Aléo et un abonnement SNCF/TER. De projet, il est devenu réalité depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Et devrait faciliter la vie de bon nombre de salariés et d'étudiants de l'agglomération.*

### TANDEM EST LANCÉ, AVEC UN AMOUR DE PRIX !

Tout le monde est d'accord sur un point : pour préserver la planète, il faut développer les transports publics, proposer des offres alternatives à la voiture. Moulins Communauté a la volonté de rendre vos déplacements sans voiture justement plus pratiques !

Nous sommes partis d'un constat tout simple : un nombre important d'étudiants et de salariés, ayant pour origine ou destination Moulins, prennent le train. Suite à la refonte du réseau Aléo en 2007, la gare de Moulins est devenue un lieu stratégique d'échanges (7 des 9 lignes régulières Aléo passent par ce quartier). Le changement de mode de transport, était jusqu'à aujourd'hui d'autant moins facile, que

ce n'était pas la même carte d'abonnement donc pas le même prix ! Sans être une immense galère, c'était quand même un petit caillou dans votre chaussure. **Eh bien Tandem va vous retirer cette petite gêne !**

### UN TITRE COMBINÉ BUS ET TRAIN !

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, si vous étudiez ou travaillez à Moulins (ou sur n'importe quelle autre ville desservie par l'axe Clermont /Moulins) vous avez la possibilité d'emprunter successivement le train et les bus au départ et/ou à l'arrivée de l'agglomération, sur la ligne Moulins/Clermont-Ferrand. TANDEM combine les deux abonnements train et bus en un seul, et ceci avec un prix d'abonnement mensuel à la baisse ! !



La Région Auvergne (en charge des TER) accorde 10 euros de réduction aux étudiants sur l'abonnement TER et 5 euros pour les salariés. Quand à Moulins Communauté, elle consent une baisse de 30 % sur les abonnements bus concernés. Vous n'aurez désormais à utiliser qu'une seule carte pour ces deux moyens de transport. La carte s'achète et se charge uniquement dans les points de vente SNCF.

Un exemple concret : pour un étudiant qui fait Vichy/Moulins, c'est 14 euros de réduction par mois et pour un salarié c'est 12,30 euros par mois.

Après une mise en place sur l'agglomération clermontoise, Moulins Communauté est la deuxième collectivité en Auvergne à avoir établi un tel accord avec le Conseil régional. Ce qui reflète notre volonté de vous apporter des solutions innovantes pour rendre la vie plus douce. ■

**CONTACTter**  
0 891 67 00 68\*  
Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h  
Le samedi de 10h à 17h  
[www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com)



## La ligne 5 : nouveaux arrêts pour un nouveau départ

*S'adapter, c'est le maître mot du réseau de transports urbains de Moulins Communauté, Aléo. Aussi, la ligne 5 a vu, au retour de l'été, son itinéraire s'étoffer de trois nouveaux arrêts. Loin d'être les effets d'un été un peu trop gourmand, cette modification de ligne est le résultat d'une étude de nos services pour mieux s'adapter à vos besoins.*

### 3 NOUVEAUX ARRÊTS CORRESPONDANT À VOS DEMANDES

Depuis septembre, les usagers de la ligne 5 ont pu constater que trois nouveaux arrêts sont apparus à Yzeure sur le secteur de Carrefour Market : le 1<sup>er</sup> se nomme « Maison des Communes », le 2<sup>e</sup> « BODIN » (au plus près de l'établissement commercial) et le 3<sup>e</sup> arrêt « Coquinets » au cœur du quartier pavillonnaire. Dans le même temps, l'arrêt

François Mitterrand a été supprimé, devenu inutile.

### S'ADAPTER POUR ÊTRE AU PLUS PROCHE DE VOS PRÉOCCUPATIONS

Il faut savoir que les arrêts de bus ne sont pas comme les champignons, ils ne poussent pas tout seul. L'implantation de ces arrêts a été pensée par les services de Moulins Communauté, en collaboration avec la commune

d'Yzeure pour répondre aux nouveaux besoins de la population du quartier de la plaine BODIN à Yzeure, et permettre une meilleure desserte de la zone commerciale. Ce quartier connaît un fort développement avec la construction de nouveaux lotissements.

La ligne 5 créée en 2007 avait déjà connu une augmentation de sa fréquence de passage des bus (de 1 h à toutes les 30 mn) mais n'avait pas subi de modification de tracé. ■



# ALÉO TEMPO : la bonne cadence pour aller travailler !

*Se réveiller tous les matins pour aller à son travail, même si celui-ci nous apporte son lot de satisfactions, n'est pas toujours facile ! Cela l'est encore moins pour ceux nombreux qui ont des horaires décalés. Difficultés quelquefois renforcées par le manque de transport public tôt le matin et tard le soir. C'est pour répondre à cette problématique que Moulins Communauté a lancé un nouveau service ALÉO TEMPO.*

*Une innovation qui devrait changer le quotidien de beaucoup d'entre vous...*

**A** LÉO TEMPO est un nouveau service que Moulins Communauté vous offre : **des navettes bus qui relient les quartiers de Moulins-Sud, du centre-ville de Moulins, des Chartreux et du Plessis, à la zone d'activité sud**, qui est le secteur de l'agglomération où il y a la plus forte concentration d'emplois.

Deux navettes sont mises en place pour **deux trajets différents** :

- la navette A part des Chartreux pour aller vers le Centre de Moulins puis dessert les quartiers des Champins et Champmilan.
- la navette B part du Plessis à Yzeure pour se diriger vers la zone d'activité Sud de Moulins. L'une des particularités de ce nouveau service tient à la grande amplitude horaire de ces navettes.

En effet, les deux navettes bus circulent entre 4 h et 7 h, entre 12 h et 14 h et en soirée entre

## ■ 50 % de votre abonnement pris en charge

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, un employeur a l'obligation de prendre en charge au moins 50 % du prix des titres d'abonnement souscrits par ses salariés pour leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail accomplis au moyen de transports publics de personnes.



20 h et 21 h 30. En journée, les trajets s'effectueront avec des lignes régulières existantes (ligne 1, 2, 5).

**La tarification reste identique à celle pratiquée sur le réseau ALÉO.**

## UN PROJET QUI ÉVOLUERA SELON VOS OBSERVATIONS !

Notre préoccupation majeure est de proposer un service utile, qui allège les difficultés de votre quotidien et offre une alternative durable à l'usage de la voiture. Et bien évidemment de garantir le droit à l'emploi pour ceux qui ne disposent pas de véhicule.

Donc dès le matin, ALÉO TEMPO vous donne le bon rythme de travail ! ■

Renseignements :  
Boutiq'Aléo 04 70 20 23 74  
Gare de Moulins 04 70 20 37 04

## ■ Un Point Relais Information Mobilité (PRIM) pour se former à la mobilité

Au sein du quartier sud, en partenariat avec la régie de quartier Moulins-Sud, Moulins Communauté met en place un Point Relais Information Mobilité (PRIM). Il a pour rôle d'informer, d'expliquer, de diriger et d'accompagner les habitants, notamment ceux des quartiers, dans leur mobilité : moyens, accès, horaires, fonctionnement des transports en commun et du Transport à la Demande, démarches administratives pour bénéficier d'aides...

Outre, la délivrance d'informations pratiques, des formations à la mobilité sont mises en place. Concernant l'utilisation des lignes de transport en commun, elles permettent aux personnes intéressées de travailler sur des repères temporels et spatiaux : repérer les lieux ; chercher et lire un plan ; chercher un moyen de transport ; prévoir la durée du trajet.

Depuis septembre, la permanence du PRIM est assurée dans les locaux de la Régie de quartier Moulins Sud du lundi au vendredi de 7 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

## ■ À Moulins, en vélo, on dépasse les autos !

Moulins Communauté, en partenariat avec Viltais, a mis en place un service de location de vélos. Vingt vélos adaptés à la circulation en ville permettent de se déplacer sans polluer tout en se maintenant en forme !

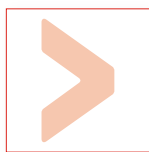
La location se fait au FJT Viltais du lundi au vendredi de 8 h à 17 h pour 2 euros la semaine ou 4 euros pour le mois !

**Information : Viltais, avenue du Professeur Étienne Sorrel, 03000 Moulins,**

**Tél. : 04 70 48 25 00**

**Fax : 04.70.48.26.48**

**Mail : viltais-anima@wanadoo.fr**



# TOPOGUIDE Promenons-nous dans les bois !

**P**arler de sentiers de randonnée au mois d'octobre peut paraître un peu hors saison. Mais il n'y a pas qu'en été que l'on peut se balader, d'autant plus que l'automne est quelquefois très doux ! La faune et la flore de notre beau Bourbonnais ne prennent jamais de vacances, et se laissent admirer, pour les plus curieux et patients, tout le long de l'année.

Équipez-vous du topo-guide de Moulins Communauté, et allez flâner sur l'un de ses 28 sentiers de randonnée.

**Notre topo-guide recense 28 randonnées de 4 à 20 km au cœur de l'agglomération moulinoise.**

Réalisé en partenariat avec l'Office du Tourisme de Moulins et sa région, ce document illustré propose une présentation exhaustive du territoire.

Classés par distance, de 5 km à 15 km, ils ont de quoi satisfaire aussi bien les promeneurs occasionnels que les grands sportifs. Alors n'attendez plus, promenez-vous dans les bois !

Vendu 5 € et diffusé par l'Office de Tourisme de Moulins et sa région, il est également disponible dans de nombreux points de vente (presse, librairies) du nord du département. Toutes les informations sur [www.moulins-tourisme.com](http://www.moulins-tourisme.com) ou au 04 70 44 14 14

## LE SENTIER DES CASTORS : COMME ON NE L'A JAMAIS VU !

Le 23 juin dernier a été inauguré le « nouveau » sentier des Castors. La Ligue pour la Protection des Oiseaux a réhabilité ce sentier de découverte entre Moulins et Bressolles.



Des mobiliers conçus pour contempler la rivière, observer, écouter les oiseaux, des aménagements de confort offrent aux visiteurs une découverte de la rivière Allier dans son intimité.

**Le sentier des castors est le seul sentier de l'agglomération pédestre qui permet une « immersion » dans le monde fluvial.**

Après les histoires du père Castor, découvrez les histoires du sentier des castors... ■

Espace nature du Val d'Allier  
04 70 44 46 29



# Comité Bon duc Louis II : « Penser juste, voir juste »

**Il y a six cents ans mourait le bon duc Louis II de Bourbon. Cette commémoration est inscrite dans la liste des célébrations nationales. Cette reconnaissance nationale est en grande partie due à un homme, Stefan Lunte, qui est pourtant né fort loin de Moulins.**

**Loin d'être un vain exercice de nostalgie, cette célébration a pour vocation à revitaliser le patrimoine du Bourbonnais. Présentation !**

**S**tefan Lunte est allemand. Il est né à Brême. Il s'est marié à une Bourbonnaise native de Besson. Il est a priori bien loin du bon duc Louis II de Bourbon. Mais le hasard et la curiosité intellectuelle abolissent bien des frontières !

C'est en visitant un dimanche la chapelle de Souvigny, que Stefan Lunte remarque sur un pilier une référence à Louis II de Bourbon. Il décide alors de savoir qui était ce mystérieux personnage. Il découvre que **Louis II est considéré comme le premier fondateur de l'État bourbonnais, celui qui a assuré sa puissance future.** Il remarque également que le bon duc est mort en 1410 et que le 600<sup>e</sup> anniversaire de sa mort approche.

En 2008, Stefan Lunte décide alors de créer une association qui permet, tout en rendant hommage au bon duc, de rappeler à l'ensemble des Bourbonnais l'importance de leur patrimoine. Et très vite, il peut apprécier qu'il n'est pas seul à être attaché à ce prestigieux passé. Les réactions des collectivités locales sont très positives. Toutes soutiennent l'association et les nombreuses manifestations qu'elle organise ou suscite (cf : p.21).

**« De tous les besoins de l'âme humaine, il n'y en a pas de plus vital que le passé » (S. WEIL.)** Voué à disparaître en 2011, le comité souhaite laisser une trace tangible de son exis-

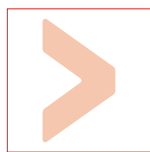
tence, notamment en utilisant ses fonds à **la rénovation de la chapelle vieille de Souvigny.\*** Surtout, l'association souhaite que son action fasse prendre conscience aux Bourbonnais que l'avenir se nourrit de la sève vivifiante du passé. Que nous ne possédons d'autre vie, que les trésors hérités du passé et assimilés par nous.

Pour le comité, la référence au passé ne doit pas être sclérosante mais doit nous aider à penser juste, voir juste.

Aussi Stefan Lunte nous a confié « *vouloir créer une Maison européenne des Bourbonnais et des Bourbons à Moulins : j'ai déjà des contacts au niveau européen* ». Un défi digne du bon duc... ■

\* Comme les recettes du concert « The Priest », le 22 octobre à l'Opéra de Vichy.

Site du Comité :  
[www.bonduclouis2.fr/](http://www.bonduclouis2.fr/)



# Lycée Jean Monnet : l'un part, l'autre arrive !

**2010 constitue pour le lycée Jean Monnet d'Yzeure une année charnière puisqu'elle marque le départ de Serge Meunier, proviseur de l'établissement depuis onze ans et l'arrivée de son successeur Éric Chenal. Deux hommes au parcours et au style différent, un matheux face à un littéraire, un natif du Cher d'un côté, un natif de la région parisienne pour l'autre. Mais un grand point commun : porter chaque élève au maximum de ses capacités, viser l'excellence pour tous et faire du lycée Jean Monnet un des fers de lance de l'enseignement dans notre agglomération et même, au-delà, de notre département.**

**P**ortrait croisé façon *Amicalement vôtre* pour deux hommes qui se portent mutuellement respect et amitié.

## **SERGE MEUNIER,**

Serge Meunier, au soir de son départ en retraite, avait la satisfaction du travail bien fait. Proviseur du lycée Jean Monnet depuis 1999, il le quitte après en avoir fait un modèle du genre. À la fois lycée d'enseignement général, technique et professionnel. Mille élèves qui suivent des cursus très différents les uns des autres et qui pourtant coexistent plus qu'harmonieusement. Et Serge Meunier a eu un rôle important dans la constitution de cette bonne ambiance. Il n'est pas un homme affecté et paternaliste avec ses élèves, des jeunes de 15 à 21 ans, il a toujours su user avec eux d'une saine autorité. Dès 8 h, telle une vigie en haute mer, il était présent à l'entrée du lycée pour accueillir ses « ouailles », avec un plaisir non dissimulé !



Pourtant l'honnêteté nous pousse à révéler que Moulins ne fut pas son premier choix d'affectation, c'était Clermont-Ferrand ! Mais le défi représenté par sa nomination au lycée Jean Monnet a de suite exalté son sens de l'organisation. Il s'agissait de restructurer, avec un budget de 42 millions, d'un point de vue pédagogique l'établissement, lui donner une cohérence. Il a amplement réussi sa mission !

Désormais, grâce à lui, le lycée Jean Monnet compte cinq pôles de formation : Scientifique, Technologie industrielle, Science de gestion, Hôtellerie et enfin le pôle Métiers d'art et design qui, depuis trois ans, est devenu l'École nationale du verre, la seule en France. Et dont la renommée attire d'année en année, un nombre croissant d'étudiants. **Il est vrai qu'à la sortie, tous les élèves de cette section trouvent un emploi.**

Amateur d'opéra et de golf, il compte bien utiliser son temps libre pour se consacrer à ses passions. Mais ses projets ne sont pas que constitués de loisirs, il compte bien encore apporter son expérience et ses idées à notre agglomération. Serge Meunier n'est pas un homme à dormir sur ses lauriers....

## **ÉRIC CHENAL,**

Quand votre magazine préféré a rencontré Éric Chenal, c'était la veille de la rentrée, sa première à la tête du lycée Jean Monnet. On aurait pu croire que ce dernier serait un brin fébrile. Il n'en était rien. Nous avons rencontré un homme affable et décontracté. C'est que, à la fois l'homme est conscient et reconnaissant du bon travail accompli par son prédécesseur, mais il a, à 46 ans seulement, déjà à son actif, un beau parcours professionnel.



Il a commencé sa carrière en Seine-Saint-Denis comme professeur en SEGPA (section d'éducation spécialisée). Il passe par la suite le concours pour être conseiller en formation continue. **Cette question de la formation est une thématique essentielle dans son parcours.**

Il arrive en Auvergne en 1995, au rectorat de Clermont-Ferrand au poste de conseiller-recteur, conseiller en formation continue, lutte contre l'illettrisme, en actions industrielles et du développement commercial.

Désireux de conduire la destinée d'un établissement scolaire, il réussit le concours de personnel de direction. Le premier lycée qu'il dirigera (proviseur adjoint) sera le lycée thiernois Montdory (Puy-de-Dôme), du nom du premier acteur ayant interprété le Cid, un signe bénéfique pour lui qui aime la littérature et a suivi des études de lettres.

Le lycée Jean Monnet est le seul établissement pour lequel il avait postulé. Il en aime la structuration par pôles plutôt que par niveaux.

Il n'aspire pas à révolutionner le lycée même si en tant que fils d'entrepreneur, il souhaite continuer à approfondir les liens entre l'école et les entreprises de la région. Selon lui, le lycée doit intégrer les innovations de l'entreprise. Un établissement qui n'évolue pas est un établissement qui finira par régresser !

Mais son but principal, qui constitue sans nul doute son principal point commun avec son prédécesseur, est de porter chaque élève au maximum de ses capacités, de lui donner un socle de connaissances suffisamment solide pour qu'il gagne en autonomie.

Un beau programme à mettre en place... ■

*La loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, organise la publication de tribunes politiques dans les magazines des collectivités territoriales. Les propos tenus dans cette tribune engagent la seule responsabilité des membres du groupe qui la propose. Ouverte aux seuls groupes politiques officiellement constitués, sur les 71 membres du Conseil communautaire, 12 ont souhaité s'inscrire dans cette démarche.*

Une plus grande lisibilité s'impose dans la conduite de nos actions...

L'été, synonyme de vacances, est un moment attendu et agréable pour ceux qui ont du travail. Il l'est beaucoup moins pour ceux qui sont au chômage, bénéficient de faibles revenus et s'interrogent chaque jour sur leur avenir.

Les habitants de notre agglomération n'échappent pas à cette dure et triste situation. Si l'on se réfère aux chiffres communiqués par la dernière note de conjoncture économique du département, le bassin de Moulins est encore plus éprouvé, puisque le taux de chômage sur 12 mois progresse de 11,5 %, alors que dans l'Allier, il évolue pendant la même période de 7,3 %.

Les 26 élus communautaires de gauche, qui forment le groupe socialiste et apparentés, sont concernés par cette situation économique catastrophique, résultat de la politique désastreuse subie par nos concitoyens.

Si les élus locaux n'ont pas une grande marge de manœuvre pour inverser cette situation, nous ne pouvons pas mésestimer notre capacité à favoriser l'in-

vestissement, source de développement et de création d'emplois.

Nous ne manquons pas de le rappeler à chaque conseil communautaire, en demandant la création d'un fonds d'aide à l'investissement pour les communes qui souhaitent faire un effort mais ne peuvent le réaliser seules.

Les projets communautaires, qui se traduisent essentiellement par la mise en place des ZAC, même s'ils s'inscrivent dans une stratégie de développement attendue par tous, sont conduits sans réflexion...

La récente décision du Tribunal Administratif concernant les conditions de mise en œuvre du circuit de Montbeugny et en particulier le non-respect des règles les plus élémentaires de l'urbanisme et de l'environnement le confirme.

Les projets communautaires se décident trop souvent sans réflexion, sans transparence et sans concertation... .

**Groupe des élus socialistes et apparentés :**  
**Jean-Michel Bourgeot, Daniel Delassalle (Président), Alain Guyet, Jean-Michel Laroche, Jacques Lahaye, Didier Pinet.**

Il est urgent de remettre la question sociale au cœur du débat politique et d'exiger de Sarkozy et de son gouvernement le respect des droits humains fondamentaux énoncés dans la Constitution de la France et dans les différents textes européens et internationaux approuvés par notre pays.

- Déclaration de 1789 : « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. »
- Constitution de 1946 : « Chacun a le devoir de travailler et d'obtenir un emploi. »
- Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 : « Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail... Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant une existence conforme à la dignité humaine »... « Toute personne a droit à un niveau de

vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires. »

- Convention européenne des droits de l'Homme de 1950 : « Toute personne a droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale », « Tous les travailleurs ont droit à la dignité dans le travail. »
- Il faut sortir de la spirale infernale des inégalités sociales. Pour cela, une mobilisation unitaire des forces de la transformation sociale est nécessaire.

**Groupe des élus communistes et républicains :**  
**José Alonso, Jacques Cabanne, Liliane Gaulmin, Gilbert Lartigau, Yannick Monnet, Gilles Parnière (Président)**

# RETOUR SUR IMAGES

## Spectacle son & lumière

Les 27 et 28 août dernier, a été présenté le spectacle son & lumière consacré au 600<sup>e</sup> anniversaire de Louis II de Bourbon. Un vrai succès public pour ce show historique donné à la Mal-Coiffée. **Plus de 5 000 spectateurs sur deux jours !!**



## Foire de Souvigny

La 17<sup>e</sup> édition de la Foire médiévale de Souvigny s'est déroulée du 30 juillet au 8 août 2010. Avec une fréquentation stable, au moins 35 000 visiteurs sur le site et une programmation de qualité, la manifestation demeure l'un des rendez-vous estivaux incontournables de notre agglomération et au-delà !



## Passeurs D'images 2010

« Prise de thé » tel est le titre du nouveau court métrage des jeunes cinéphilés de « Passeurs d'images » réalisé avec l'aide de Scop Z'images Productions. Si vous l'avez raté, il sera de nouveau projeté dans le cadre du festival Jean-Carmet.

Passeurs d'image est aussi à l'origine des 3 séances de cinéma organisées en plein air cet été à Avermes, Moulins et Yzeure. Au total, plus de 100 cinéphilés étaient au rendez-vous.

## Forum 21

Du 1<sup>er</sup> au 4 juillet, à l'espace Villars, près de 200 personnes sont venues débattre lors des ateliers et de la conférence publique.



### ■ MOULINS COMMUNAUTÉ

✉ 8, place Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 1625  
03016 Moulins Cedex  
☎ 04 70 48 54 54 Fax : 04 70 48 54 49  
@ www.agglo-moulins.fr

### > Assainissement

☎ 04 70 48 54 60 Fax : 04 70 48 54 69

### N° d'urgence assainissement

☎ 06 08 83 16 07 (hors horaires bureau)

### > Centre aqualudique l'Ovive

✉ Rue Félix Mathé - 03000 Moulins  
☎ 04 70 34 04 05

### > École de Musique

✉ 5, place Maréchal de Lattre de Tassigny - 03000 Moulins  
☎ 04 70 44 09 99 Fax : 04 70 20 49 18

### > Stade d'athlétisme

✉ Rue Félix Mathé - 03000 Moulins  
☎ 04 70 34 24 99

### > Bibliothèque Multimédia Communautaire

✉ 8, place Maréchal de Lattre de Tassigny - 03000 Moulins  
☎ 04 43 51 00 00 Fax : 04 43 51 00 01

### ■ TRANSPORTS

#### > Boutique Aléo

✉ Place Jean Moulin - 03000 Moulins  
☎ 04 70 20 23 74 @ www.busaleo.fr

#### > Transports à la demande Aléo :

**0800 20 24 43** (N° vert)

#### > Aléo Transport de Personnes à Mobilité Réduite :

**0800 20 24 43** (N° vert)

#### > TADéal : Transport à la Demande interurbain :

**0800 800 966** (N° vert)

### ■ SICTOM NORD ALLIER

RD 779 - Lieudit « Prends-y Garde »  
03230 CHEZY  
☎ 04.70.46.77.19 Fax : 04.70.44.38.87  
www.sictomnordallier.fr

### ■ OFFICE DE TOURISME DE MOULINS ET SA RÉGION

✉ 11, rue François Péron  
BP 641 - 03006 Moulins Cedex  
☎ 04 70 44 14 14 Fax : 04 70 34 00 21  
@ www.pays-bourbon.com



► **FESTIVAL JEAN CARMET DU SECOND RÔLE**

Car le cinéma, c'est aussi les « petits » seconds rôles qui apportent souvent à un film ce que Baudaire nommait le condiment indispensable à la beauté : l'étrangeté. À une époque où le cinéma est l'objet d'une banalisation accélérée, toute l'équipe de Ciné Bocage a décidé de réaffirmer que le cinéma est un art essentiel qui raconte nos histoires : celles qu'on a vécues, qu'on aurait pu vivre, qu'on a peur de vivre ou celles qu'on ne vivra jamais.

C'est sans doute pour cela que le festival Jean Carmet a choisi de rendre hommage à ces seconds rôles incarnés par des acteurs souvent bien plus proches du public que les inaccessibles stars. Ces acteurs qui avancent, généreusement, vers les spectateurs, leur sourient comme à des amis, puis s'effacent, furtivement, avec grâce. La 16<sup>e</sup> édition du Festival Jean Carmet se déroulera du 13 au 20 octobre 2010 à Moulins, Vichy, Gannat et Dompierre-sur-Besbre.

**Renseignements : 04 70 46 35 99**  
<http://www.cinebocage.com/>

► **SAMEDI 2 OCTOBRE À PARTIR DE 13 H**  
**2<sup>e</sup> édition de CITY RAID**

Grande course d'orientation familiale, à vélo ou en rollers, qui permet de parcourir les différents quartiers et monuments institutionnels et culturels de l'agglomération. Moulins Communauté s'amuse à vous perdre dans la jungle urbaine mais vous équipe d'une boussole et d'une feuille de route pour vous y retrouver ! Un divertissant et instructif parcours à faire en famille !

► **SÉANCE « PIANO FOREST », MERCREDI 16 OCTOBRE 20 H 30, THÉÂTRE DE MOULINS.**

Dans le cadre du festival Jean Carmet, et en prélude de la diffusion du film d'animation « Piano Forest », sept élèves de l'école de Musique de Moulins interpréteront au piano des airs de Chopin et de Mozart : des nocturnes, des valse, une mazurka pour le premier ainsi qu'une fantaisie pour le second. Un choix en lien avec ce très joli film japonais, variation sur l'apprentissage du piano entre deux adolescents talentueux.

Les élèves choisis ont entre 12 et 16 ans, sont issus de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle et font déjà preuve d'une grande dextérité.

Une belle soirée en perspective pour célébrer de manière éclatante la musique. Entre le piano de nos jeunes virtuoses et celui de la forêt, nous allons vibrer à l'unisson.

► **DU 22 AU 28 NOVEMBRE 2010**

**Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes** Pour la deuxième année consécutive, le musée Anne de Beaujeu participe à la « Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes » déclarée « Grande cause nationale 2010 ». Le tableau d'Évariste-Vital Luminais *Pirates normands au IX<sup>e</sup> siècle* (vers 1894) qui met en scène l'enlèvement de deux femmes par des Vikings, sera le point de départ d'une réflexion de l'image de la femme dans notre société.



# AGENDA

## Octobre

► **Jeudi 7 octobre, 18 h**

**Cours : Introduction à l'art de la Préhistoire**

Musée Anne de Beaujeu

► **Samedi 9 octobre, à partir de 17 h 30**

**Nuit des musiques Trad' en Bourbonnais**

Isléa Avermes

► **Samedi 9 octobre, 20 h 30**

**Chœurs de l'ex-Armée Rouge**

Théâtre de Moulins

► **Le dimanche 10 octobre**

**Stage Broderie, C comme CALLAS**

de 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h

à 17 h 30. CNCS, Moulins

► **Mercredi 13 octobre, 15 h**

**L'Atelier gourmand** : le centre fête son 5<sup>e</sup> anniversaire, l'occasion de réunir les enfants, le temps d'un atelier et de penser la confection d'une carte sablé d'anniversaire !  
Centre de l'illustration

► **Mercredi 13 octobre 2010, 16 h 30**

**Lecture à haute voix** Pour les enfants de plus de 4 ans  
Médiathèque. Nombre de places limité. Réservations souhaitées sur place ou par téléphone au 04 43 51 00 00

► **Du 13 au 20 octobre 2010**

**Festival des seconds rôles Jean Carmet** cf : Zoom

► **Jeudi 14 octobre, 15 h**

**Visite commentée de l'exposition « Les ducs de Bourbon sortent de leur réserve »**

Musée Anne de Beaujeu

► **Samedi 16 octobre 2010, 16 h 30**

**Lecture à haute voix** Pour les enfants de - de 4 ans  
Médiathèque  
Nombre de places limité. Réservations souhaitées sur place ou par téléphone au 04 43 51 00 00

► **Jeudi 21 octobre**

**Visite-Conférence de l'exposition « Vestiaire de divas » avec Henry-Jean Servat.** Suivie d'un dîner.  
Tarif : 40 euros sur inscription.  
CNCS

► **Vendredi 22 octobre**

**Nuit des étudiants**, voir p. 13  
Parc des expositions de Moulins  
Communauté à Avermes

► **Les 22 et 23 octobre,**

**Conférence colloque international La visitation, Art et Histoire.** Colloque international avec la participation de 22 intervenants : la visitation, Art et histoire.  
Salle du Colisée, Moulins  
Contact : Musée de la Visitation

► **Mercredi 27 octobre, 10 h**

**Lecture /atelier CORNEBIDOUILLE.** Venez découvrir l'histoire de la terrifiante sorcière Cornebidouille.  
Public : 4-6 ans/10 enfants maximum /5 € l'atelier et lecture gratuite  
Centre de l'illustration

► **Jeudi 28 octobre, 14 h**

**Lecture/atelier : À table les ogres !** Après la lecture, les enfants inventeront la nouvelle recette préférée de l'ogre.  
Public : 7-10 ans  
Centre de l'illustration

► **Jeudi 28 octobre, 19h**

**Dans le cadre des rendez-vous de l'Allier**, rencontre publique à la salle Isléa, avenue des Isles, Avermes

► **Samedi 30 octobre, 18 h 30**

**Conférence Les relations Bourgogne-Bourbonnais.**

Conférence animée par Brigitte Maurice-Chabard, conservatrice en chef du musée d'Autun. Salle Saint-Marc à Souvigny.

## Novembre

► **Mercredi 3 novembre, 14 h**

**Atelier Gravure d'Halloween**

Public : 11-14 ans  
Centre de l'illustration

► **Jeudi 4 novembre, 19 h**

**Dans le cadre des rendez-vous de l'Allier**, rencontre publique à la salle socioculturelle, rue de la Bertranne, Jaligny-sur-Besbre

► **Le samedi 6 novembre,**

**à partir de 19 h**

**Spectacle nocturne au CNCS**

Défilé historique, costumé et spectacle de musique, danse, fauconnerie équestre, combats de chevaliers, danse de feu.

Organisé par l'Association Souvigny Grand Site.

Spectacle gratuit

► **Mardi 9 novembre, 19 h**

**Dans le cadre des rendez-vous de l'Allier**, rencontre publique à la salle des fêtes-MJC, route de Moulins, Souvigny.

► **Mercredi 17 novembre 2010, 16 h 30**

**Lecture à haute voix** Pour les enfants de plus de 4 ans Médiathèque  
Nombre de places limité.  
Réservations souhaitées sur place ou par téléphone au 04 43 51 00 00

► **Mercredi 17 novembre, 20 h 30**

**« L'illusion conjugale »** d'Éric Assous, avec J.-L. Moreau et I. Gélinas,  
Théâtre de Moulins

► **Mercredi 17 novembre, 21 h,**

**Concert « Clair Tour » J-P NATAF,**  
Isléa Avermes

► **Samedi 20 novembre, 20 h 45**

**Concert de Sainte-Cécile**  
Avec l'orchestre d'Harmonie « L'Intendante » de Bessay-sur-Allier  
Église Saint-Martin, Bessay-sur-Allier

► **Les 20 et 21 novembre**

**Salon du livre ancien** Samedi de 10 h à 19 h et dimanche de 10 h à 18 h  
Espace Saint-Marc, Souvigny

► **Samedi 20 novembre 2010, 16 h 30**

**Lecture à haute voix** Pour les enfants de - de 4 ans Médiathèque  
Nombre de places limité.  
Réservations souhaitées sur place ou par téléphone au 04 43 51 00 00

► **Mercredi 24 novembre, 18 h**

**Cours d'histoire de l'art et d'archéologie** : l'art et les grandes découvertes archéologies de la civilisation minoenne  
Musée Anne de Beaujeu

► **Jeudi 25 novembre, 18 h**

**Le Salon de musique : De Sevilla à Buenos Aires**  
Musée Anne de Beaujeu

► **Mardi 23 novembre, à 20 h 30**

**Teatr Licedei, cirque,**  
Yzeurespace

► **À partir du 26 novembre**

**Cinq jeunes illustratrices exposent leur travail** : Alexandra Huard, Yating Hung, Donatelle Liens, Louise Piannetti-Voarick, et Nathalie Ragondet  
Centre de l'illustration

► **Du 27 novembre au 4 décembre**

**Inscription « Passeport Jeune »**  
Lire notre article p. 14  
École de musique

## Décembre

► **Du 1<sup>er</sup> au 23 décembre**

**Un soir, une histoire**

Tous les jours (du mardi au vendredi) à 17 h 30.  
Les samedis 4 et 11 décembre à 16 h 30.  
À partir de 3 ans  
Médiathèque  
04 43 51 00 00

► **Mercredi 8 décembre, 18 h**

**Cours : Introduction à l'art grec**  
Musée Anne de Beaujeu

► **Dimanche 5 décembre, 15 h**

**Rendez-vous Cinéma « Le Maître de musique »** Film réalisé par Gérard Corbiau avec l'immense José Van Damme.  
CNCS, Auditorium

► **Samedi 11 décembre, 20 h 30**

**Concert de l'Orchestre d'Auvergne.** L'École russe (musique classique)  
Yzeurespace



► **Mercredi 15 décembre, 18 h**

**Conférence : Villas de la belle-époque à Vichy**  
Musée Anne de Beaujeu

► **Samedi 18 décembre 2010 à 15 h.**

**Les Histoires préférées de Michka**  
Lectures à voix haute suivies d'un goûter de Noël  
À partir de 4 ans.  
Animations gratuites.  
Nombre de places limité.  
Réservations souhaitées (indispensables pour Michka) sur place ou par téléphone au 04 43 51 00 00

► **Lundi 20 décembre, 10 h 30**

**Lecture : Quand je serai grande, je serai Père Noël**  
Centre de l'illustration

► **Mercredi 22 décembre**

**Les lectures de Monsieur Martin**  
Musée Anne de Beaujeu

# la nuit des étudiants

22 octobre 2010

22h à 5h

TIC & TAK

Dim see

Gwad



Tarif 5 € et 3€ étudiants\*  
Au parc des Isles - Avermes

Interdit -16

iut|moulins  
tc



\*Sur présentation de la carte